

Les étapes de la rénovation énergétique en copropriété

A tout moment dans le processus de rénovation, vous pouvez :

- Prendre contact avec votre Espace INFO → ÉNERGIE.
- Signer la charte d'accompagnement tripartite (Copropriété - Espace INFO → ÉNERGIE - Syndic).
- Vous inscrire à la plateforme web de la rénovation en copropriété : CoachCopro® sur www.coachcopro.com.

PRÉPARATION	AUDIT	TRAVAUX
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la démarche de rénovation énergétique et définir son projet. • Prendre connaissance des lois/décrets concernant les travaux de rénovation énergétique et l'énergie en copropriété. • Mobiliser le conseil syndical et les acteurs de la copropriété. • Faire le bilan de santé de la copropriété. • Faire réaliser une Thermo Copro par l'Espace INFO → ÉNERGIE. • Restituer la démarche et les premiers résultats. • Connaître les différents types d'audits. • Voter un budget pour l'audit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les documents à destination du bureau d'études thermiques. • Rédiger le cahier des charges de l'audit énergétique. • Analyser les devis d'audit. • Voter le lancement de l'audit énergétique. • Voter un fonds travaux. • Analyser le rapport d'audit et en rédiger une synthèse. • Présenter l'audit aux copropriétaires et s'orienter vers un scénario de travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des travaux possibles de rénovation énergétique. • Connaître les contraintes administratives et d'urbanisme. • Possibilité de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage. • Possibilité de recourir aux énergies renouvelables (étude de faisabilité préalable) • Construire son plan pluriannuel de travaux. • Connaître les aides financières. • Construire un plan de financement robuste. • Recourir à un maître d'œuvre. • Voter le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre. • Consulter des entreprises pour la réalisation des travaux. • Analyser les devis travaux. • Voter le lancement des travaux. • Optimiser son chauffage collectif, mettre en place des contrats d'entretien et de maintenance. • Suivre ses consommations.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage d'information et sensibilisation des copropriétaires par le conseil syndical. ▪ Décision à entériner lors de l'assemblée générale. ▪ Travail accompli/action entreprise par le conseil syndical (et notamment le référent ou la commission énergie) avec l'aide de l'Espace INFO → ÉNERGIE, de ses partenaires associatifs ou institutionnels et du syndic. 		

 FAITES DE VOTRE COPRO
UNE COPRO-ÉNERGIE !

Le réseau des Espaces INFO → ÉNERGIE propose la seule mission de service public qui vous assure des conseils objectifs, indépendants et gratuits sur l'énergie.

@ www.infoenergie-bourgogne.org

 Contactez votre Espace INFO → ÉNERGIE en Bourgogne

- Côte-d'Or
Association Bourgogne Énergies Renouvelables
03 80 59 12 80 – infoenergie@ber.asso.fr
- Nièvre
ALE de la Nièvre
03 86 38 22 20 – infoenergie@ale-nievre.org
- Morvan
Parc naturel régional du Morvan
03 86 78 79 12 – infoenergie@parcdumorvan.org
- Saône-et-Loire
CAUE de Saône-et-Loire
03 85 69 05 26 – infoenergie@caue71.fr
- Yonne
ADIL de l'Yonne
03 86 72 16 16 – infoenergie@adil89.org

Le réseau bourguignon des Espaces INFO → ÉNERGIE est soutenu par le Programme Énergie Climat Bourgogne, des collectivités locales et syndicats d'énergie.

Programme Énergie Climat Bourgogne



INFO → ÉNERGIE en BOURGOGNE



INFO → ÉNERGIE en BOURGOGNE



Faire des économies en copropriété : c'est possible !

Le dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique des copropriétés en Bourgogne

avec le réseau des Espaces INFO → ÉNERGIE en Bourgogne

La rénovation en copropriété

Pourquoi rénover ?

60% des logements en copropriétés ont été construits avant 1974 alors qu'il n'existait pas encore de réglementation thermique. Ces bâtiments ne bénéficient donc pas d'une isolation thermique performante et d'équipements énergétiques efficaces.

Rénover votre copropriété vous permet :

- d'améliorer votre confort et la qualité de l'air intérieur de votre logement,
- de maîtriser vos charges d'énergie,
- de réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique,
- de valoriser votre patrimoine,
- de diminuer le coût des travaux grâce aux économies d'échelle et aux aides financières.

Cela va devenir une étape incontournable... **Anticipez !**

L'objectif, à l'horizon 2020 est de **réduire de 38%**

les consommations d'énergie du parc existant.

Si votre copropriété n'est pas proactive dans ce domaine, elle va devoir, un jour ou l'autre, le devenir. Anticiper, c'est prendre le temps de faire le bon diagnostic ou audit, de choisir la meilleure solution pour tous. C'est aussi ne pas attendre pour faire des économies !

Convaincre les autres copropriétaires de s'engager avec vous

Toute démarche de rénovation énergétique globale doit être collective et acceptée par l'ensemble des copropriétaires. De l'audit au choix du bon prestataire, les conseillers INFO→ ÉNERGIE sont à vos côtés. Ils peuvent vous aider à convaincre tous les propriétaires à s'engager et vous guider dans vos choix pour réaliser les travaux.

La réussite du projet passe par :

- L'implication et la mobilisation du conseil syndical, du syndic et de l'ensemble des copropriétaires,
- Un accompagnement par des organismes de conseils gratuits, objectifs et indépendants soutenus par les pouvoirs publics : Espaces INFO→ ÉNERGIE, Agences Locales de l'Énergie, Agences Départementales d'Information sur le Logement, Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement...
- Un accompagnement et une maîtrise d'œuvre par des professionnels qualifiés.



En clair
Tout le monde peut y gagner financièrement !
C'est pourquoi il est important d'effectuer des travaux pour limiter votre consommation d'énergie.



Fédérer tous les acteurs de la copropriété autour de son projet de rénovation, un préalable indispensable

À chaque étape, nous sommes à vos côtés !

Des experts auprès de vous

Les conseillers INFO→ ÉNERGIE disposent d'une véritable expertise pour vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation énergétique et vous exposer les avantages et les bénéfices d'une démarche collective et responsable.

Cette mission d'accompagnement auprès des copropriétés peut d'ailleurs être proposée en partenariat avec une collectivité engagée dans une démarche en faveur de l'environnement ou du développement durable.

Comment s'y retrouver ?

Que vous soyez copropriétaire ou membre d'un conseil syndical, faites appel à votre Espace INFO→ ÉNERGIE !

- Pour vous renseigner sur la consommation et/ou les économies d'énergie possibles sur votre logement ou copropriété.
- Pour en savoir plus sur la réglementation existante, connaître les étapes clés d'un projet de rénovation énergétique.
- Pour bénéficier d'un accompagnement sur-mesure.

Notre action à vos côtés relève d'une mission de service public et s'inscrit dans Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat créé par l'Etat en 2013. Elle est donc totalement gratuite, indépendante et elle est surtout gagnante pour tous !

La parole à...
Madame AGATHON Talant (21)

La « Thermo Copro », un bon outil pour démarrer la sensibilisation

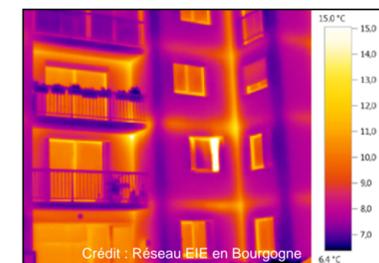
Je m'intéresse aux questions de l'énergie et du changement climatique depuis plusieurs années. Lorsque que j'ai appris que ma copropriété était soumise à l'obligation réglementaire de réaliser un audit énergétique (pour les copropriétés de plus de 50 lots en chauffage collectif), j'ai contacté l'Espace INFO→ ÉNERGIE de Côte-d'Or pour en savoir plus. Un conseiller nous a alors proposé de réaliser une thermographie de façades, permettant de repérer à l'aide d'une caméra thermique les déperditions de chaleur et les ponts thermiques du bâtiment, pour sensibiliser et informer gratuitement tous les copropriétaires à la rénovation thermique.

Suite aux prises de vues, les conseillers INFO→ ÉNERGIE ont présenté, à la trentaine de personnes présentes, de façon très pédagogique les faiblesses thermiques de notre bâtiment, mais aussi la différence de déperditions thermiques entre des menuiseries d'origine et des menuiseries plus récentes. C'est très intéressant et instructif de voir où sont les fuites.

Les éco-gestes pour réduire les consommations d'eau et d'énergie ont également été présentés. Nous avons affiché le rapport de la thermographie fourni par l'Espace INFO→ ÉNERGIE dans les halls pour les personnes n'ayant pas pu assister à la restitution.

Un an plus tard, quelques copropriétaires ont changé leurs fenêtres, mais nous n'avons toujours pas voté l'audit.

“ De l'état des lieux à la réalisation des travaux, les conseillers INFO→ ÉNERGIE vous accompagnent. ”
LANCEZ-VOUS !



Les outils mis à disposition gratuitement par les Espaces INFO→ ÉNERGIE de Bourgogne

Ces outils peuvent varier en fonction des départements, renseignement auprès de votre Espace INFO→ ÉNERGIE

Les conf'copro

Approfondir et vulgariser une thématique liée à la rénovation énergétique en copropriété. Occasionnellement, ouvrir la discussion sur d'autres sujets (déchets, eau, transport, végétalisation...). Animées par des intervenants experts (partenaires associatifs et institutionnels des Espaces INFO→ ÉNERGIE de Bourgogne). Ouvertes à tous et permettent donc de mobiliser l'ensemble des copropriétaires.

Les apéro'copro

Rencontrer d'autres copropriétaires ayant des projets similaires et échanger en toute convivialité. Une copropriété « témoin », dont le projet est réalisé, est invitée à le présenter.

Les ateliers

Mettre en pratique les informations recueillies. Le conseiller INFO→ ÉNERGIE accompagne pas à pas le(s) référent(s) énergie de la copropriété tout au long de la démarche. Outil uniquement proposé aux copropriétés signataires de la charte d'accompagnement tripartite (Copropriété - Espace INFO→ ÉNERGIE - Collectivité locale).

Les visites thématiques

Complémentaires au programme des Visites INFO→ ÉNERGIE pour approfondir un thème précis. Découvrir sur place les travaux entrepris par des copropriétés et bénéficier des témoignages du conseil syndical, du syndic et des entreprises ayant participé à la démarche. Intervention des professionnels spécialisés sur les sujets proposés.

Le prêt de matériel pédagogique

A destination des membres du conseil syndical qui souhaitent sensibiliser les autres copropriétaires. Il peut intervenir à tout moment au cours de la démarche de rénovation énergétique.

La « Thermo Copro »

Animation phare de l'accompagnement : un conseiller INFO→ ÉNERGIE réalise une thermographie des façades de la copropriété puis restitue les prises de vue au cours d'une présentation ouverte à tous. Pour d'autres animations, à destination des adultes ou des enfants, renseignez-vous auprès de votre Espace INFO→ ÉNERGIE. Sous réserve d'adhésion à la charte d'accompagnement tripartite (Copropriété - Espace INFO→ ÉNERGIE - Collectivité locale).



Le CoachCopro®
Simplifiez-vous la rénovation énergétique

CoachCopro® vous aide à :

- Faire le bilan énergétique de votre immeuble.
- Réussir votre audit énergétique.
- Définir et préparer les travaux.
- Dialoguer avec l'ensemble des copropriétaires.

Cet outil vous aide à structurer votre projet et à mobiliser tous les acteurs de la copropriétés (propriétaires occupants et bailleurs, syndics, professionnels). Si vous le souhaitez, votre conseiller INFO→ ÉNERGIE peut vous accompagner !

www.coachcopro.com